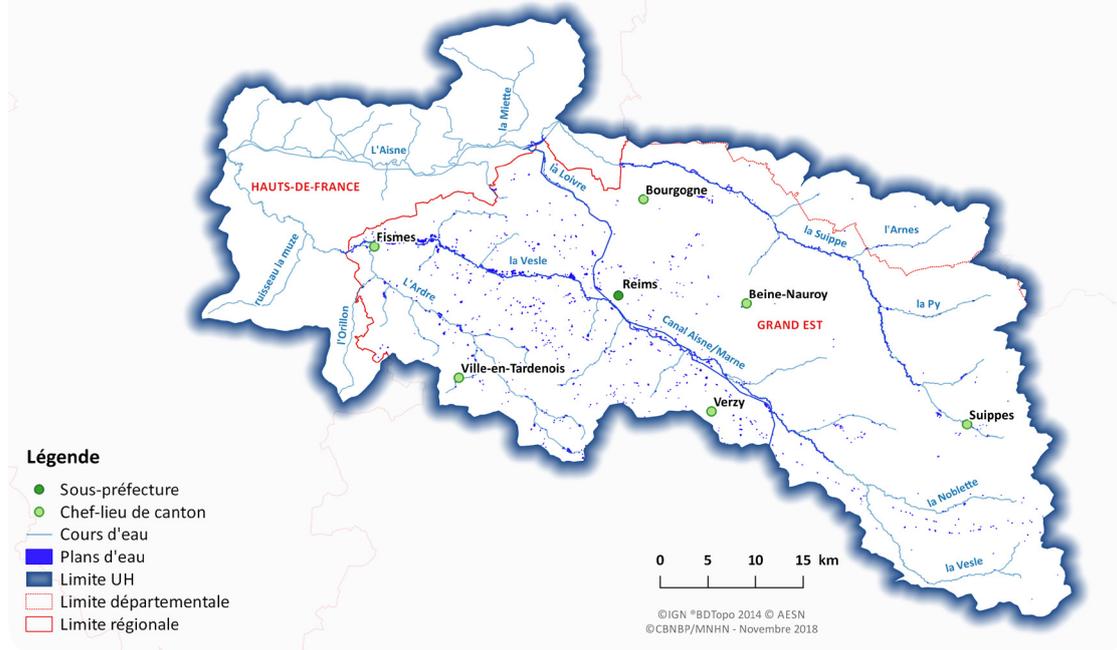


# Unité hydrographique Aisne Vesle & Suipe (VO.5)

## Présentation



Carte de présentation de l'UH de l'Aisne Vesle & Suipe



<b>CARACTÉRISTIQUES DE L'UNITÉ</b>	Superficie	2 847 km <sup>2</sup>
	Population	333 000 hab.
	Principaux cours d'eau	Aisne, Vesle, Suipe et Ardre
	Source(s)	Somme-Vesle (51) pour la Vesle, Somme-Suipe (51) pour la Suipe, hors unité pour l'Aisne
	Linéaire de cours d'eau	703 km (139 km pour la Vesle, 82 km pour la Suipe et 50 km pour l'Aisne)
	Surface en eau	1 703 ha (dont 588 ha en région Grand Est)
	Confluence	Avec l'Aisne (02) : Condé-sur-Suipe pour la Suipe, entre Ciry-Salsogne et Condé-sur-Aisne pour la Vesle
	Région(s) administrative(s)	Grand Est (Champagne-Ardenne) et Hauts-de-France (Picardie)
	Département(s)	Marne (51), Ardennes (08), et Aisne (02)
	SAGE	Mis en œuvre (dernière version 09/01/2014)

**Référence** : LE GLOANEC V. 2018. *Unité hydrographique Aisne Vesle & Suipe (VO.5). Fiche de synthèse sur la flore et les végétations aquatiques.* CBNBP-MNHN / AESN, 10 p.

Le rapport sur le protocole d'échantillonnage et la notice de lecture des fiches de synthèse du programme d'inventaire des macrophytes du bassin de la Seine sur le territoire du CBNBP sont consultables sur : <http://www.eau-seine-normandie.fr/domaines-d-actions/etudes/18ECOL01>

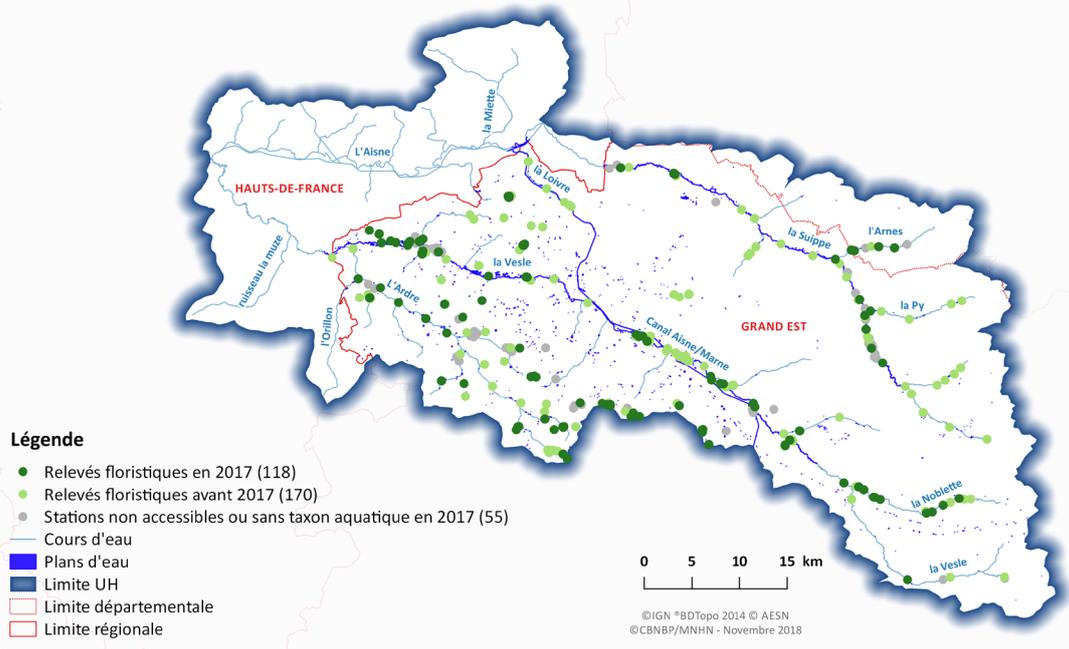


Herbiers rhéophiles dans la Vesle à Châlons-sur-Vesle (51)

# Unité hydrographique Aisne Vesle & Suipe (VO.5) Jeu de données aquatiques



Carte de répartition des zones prospectées



Avec 288 relevés pour 714 données floristiques, l'UH a été largement prospectée sur sa partie champenoise (qui représente les ¾ de la surface totale), mais serait à compléter côté picard. Côté végétations aquatiques, aucune donnée géolocalisée n'est disponible avant 2017 malgré l'existence de quelques études bibliographiques non précises et l'UH reste encore largement sous-inventoriée avec seulement 48 données de végétations. Les relevés sont principalement localisés dans le lit majeur des cours d'eau, hormis dans la partie sud de l'UH qui est plus favorable aux pièces d'eau (mares, étangs). À noter que la partie aval de la Suipe a

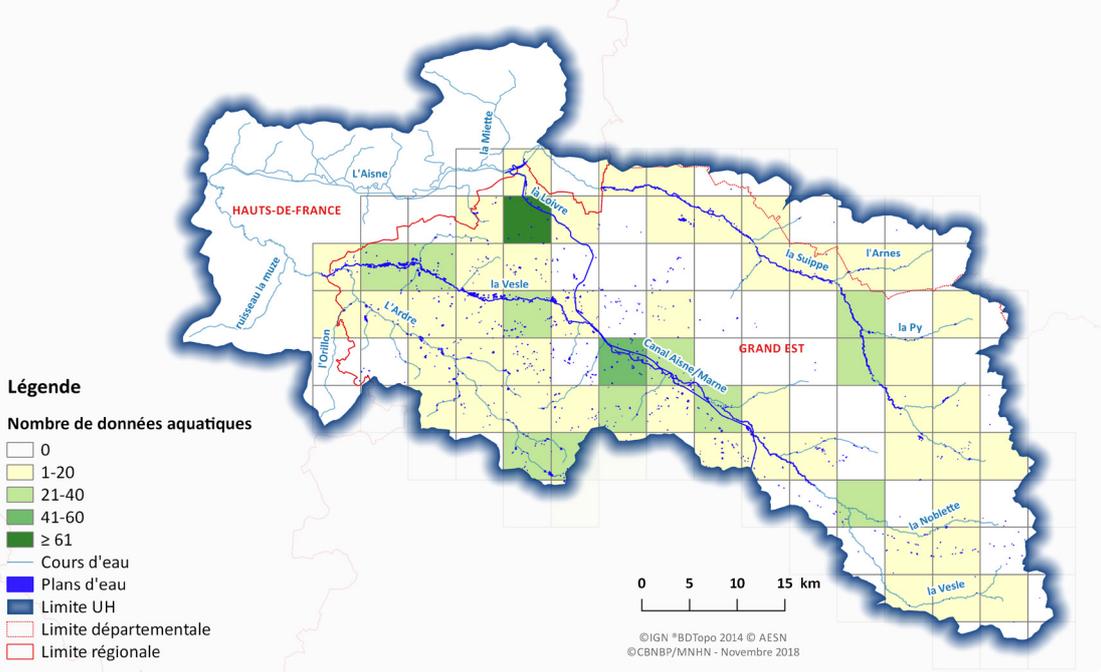
été moins inventoriée que les autres secteurs de cours d'eau de l'UH. De même, le canal de l'Aisne à la Marne n'a pas fait l'objet d'inventaires récents. Les prospections réalisées en 2017 ont permis de compléter le jeu de données à hauteur de 118 relevés pour 388 données floristiques (près de 55 % des données) et 48 de végétations (100 % des données) avec près d'un cinquième d'espèces nouvelles et l'ensemble des végétations nouvelles pour l'UH. Les prospections infructueuses sont principalement dues à l'absence d'espèces aquatiques, ou encore, à l'impossibilité d'accéder aux plans d'eau.

	TOTAL FLORE	VASCULAIRES	BRYOPHYTES	CHAROPHYTES	VÉGÉTATIONS
Espèces / associations observées	59	35	15	8	11
Espèces / associations nouvelles (2017)	11	7	1	3	11
Données d'espèces / associations	675	453	155	63	25
Espèces / associations menacées ou patrimoniales	15	4	8	3	5
Espèces protégées	-	-	-	-	-
Données d'espèces / végétations patrimoniales	91	57	28	6	21
Espèces exotiques envahissantes	3	3	-	-	-
Données d'espèces exotiques envahissantes	44	44	-	-	-
Relevés flore / végétation		279			9

# Unité hydrographique Aisne Vesle & Suipe (VO.5) Synthèse floristique



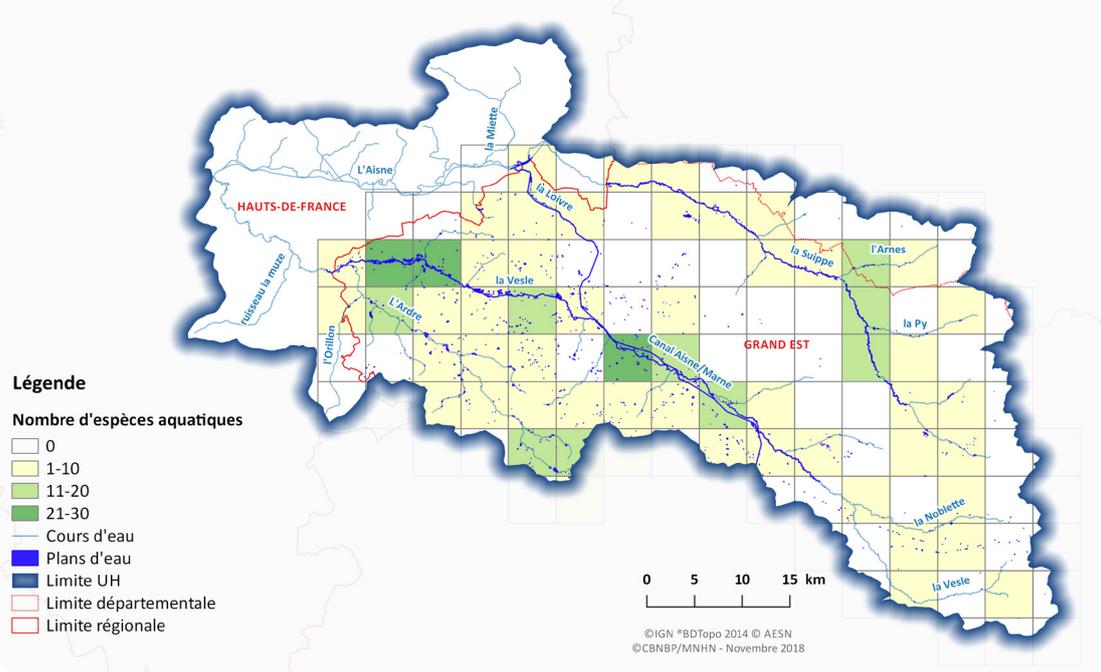
Carte de répartition du nombre de données aquatiques par maille 5 km x 5 km



Les secteurs les plus riches en espèces aquatiques de l'unité se concentrent sur la Vesle et ses affluents. La présence d'une partie de la montagne de Reims au sud de l'UH offre une diversité d'habitats plus importante avec ses massifs boisés acides, permettant une diversification de la flore aquatique. Quelques secteurs ponctuels se distinguent par leur richesse

importante, comme les marais alcalins du tardenois et de la vallée de la Vesle. La partie centrale de l'unité est quasiment dépourvue d'espèces aquatiques, du fait de l'absence d'un réseau hydrographique et de la rareté des milieux stagnants (mares, étangs). De plus cette zone est dévolue aux grandes cultures de la champagne crayeuse.

Carte de répartition du nombre d'espèces aquatiques par maille 5 km x 5 km



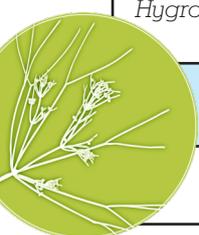
# Unité hydrographique Aisne Vesle & Suipe (VO.5) Flore patrimoniale



Taxon	Nom français	Fréq. %	LRR	Prot.	Dernière mention	Écologie locale	Répartition UH
<b>VASCULAIRES</b>							
<i>Utricularia minor</i>	Petite utriculaire	0,3	CR	-	2017	Eaux stagnantes, oligotrophes, acides ou alcalines	Marais du tardenois, montagne de Reims (51)
<i>Potamogeton compressus</i>	Potamot à tiges comprimées	0,3	CR	-	2006	Eaux stagnantes, mésotrophes, principalement acides	Montagne de Reims (51)
<i>Myriophyllum alterniflorum</i>	Myriophylle à fleurs alternes	0,9	CR	-	2004	Eaux stagnantes, oligotrophes, acides	Fismes (51)
<i>Potamogeton obtusifolius</i>	Potamot à feuilles obtuses	1,0	EN	-	2017	Eaux stagnantes, mésotrophes à méso-eutrophes, en bord d'étang	Sermiers (51)
<i>Hottonia palustris</i>	Hottonie des marais	4,2	EN	-	1925	-	Vallée de la Vesle (51)
<i>Potamogeton alpinus</i>	Potamot des Alpes	0,2	EN	-	1902	-	Val-de-Vesle (51)
<i>Lemna gibba</i>	Lentille d'eau bossue	1,9	VU	-	2017	Eaux stagnantes, mésotrophes à eutrophes	Disséminé
<i>Potamogeton coloratus</i>	Potamot coloré	1,5	VU	-	2017	Eaux stagnantes, oligotrophes, basiques, principalement en marais alcalins	Marais du tardenois, vallée de la Vesle (51)
<i>Potamogeton acutifolius</i>	Potamot à feuilles aiguës	0,6	VU	-	1998	-	Vallée de la Vesle, Saint-Imoges (51)



Taxon	Nom français	Fréq. %	Dernière mention	Écologie locale	Répartition UH
<b>BRYOPHYTES</b>					
<i>Cinclidotus riparius</i>	-	0,3	2017*	Rochers immergés des eaux courantes, basiques, mésotrophes	Dispersé, notamment sur la Vesle amont et aval (51)
<i>Fissidens fontanus</i>	-	0,1	2017	Rochers immergés des eaux courantes, basiques, parfois polluées	Vallées de la Vesle et de la Suippe
<i>Hygroamblystegium tenax</i>	-	0,2	2017	Rochers immergés des eaux courantes, basiques, mésotrophes	Auménencourt, Bouvancourt (51)
<i>Riccardia multifida</i>	-	0,2	2017	Eaux oligotrophes, faiblement courantes en contexte de marais alcalins	Berru, Chenay (51)
<i>Scorpidium cossonii</i>	-	0,3	2017	Eaux oligotrophes, basiques, des gouilles de marais alcalins	Marais du tardenois (51)
<i>Scorpidium scorpioides</i>	-	0,1	2017	Eaux oligotrophes, basiques, des gouilles de marais alcalins	Cormicy (51)
<i>Riccardia chamedryfolia</i>	-	0,3	2016	Eaux oligotrophes, basiques, des gouilles de marais alcalins	Hermonville (51)
<i>Hygroamblystegium fluviatile</i>	-	0,3	2012	Rochers immergés des eaux courantes, basiques, mésotrophes	Taissy (51)



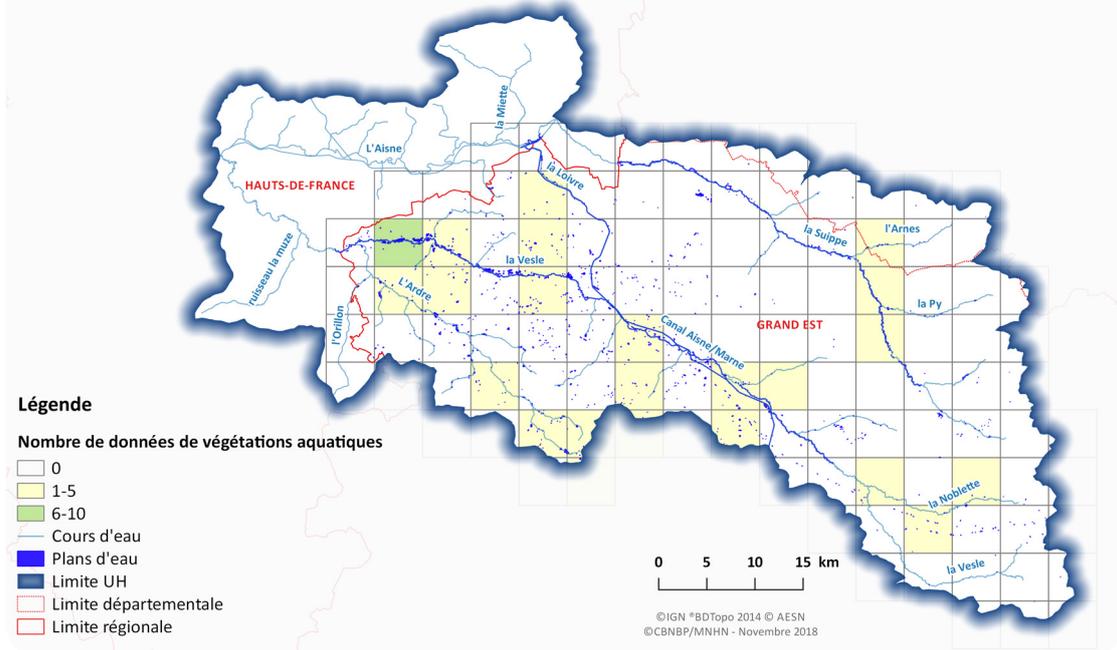
<b>CHAROPHYTES</b>					
<i>Nitella gracilis</i>	Nitelle grêle	0,5	2017*	Eaux stagnantes, oligo-mésotrophes, acides	Montagne de Reims (51)
<i>Nitella opaca</i>	Nitelle sombre	0,2	2017*	Eaux faiblement courantes, peu profondes, temporaires, mésotrophes, basiques	Mourmelon-le-Petit (51)
<i>Nitellopsis obtusa</i>	Pseudonitelle étoilée	0,4	2017*	Eaux stagnantes, profondes, mésotrophes, basiques	Romain (51)



# Unité hydrographique Aisne Vesle & Suipe (VO.5) Synthèse sur les végétations



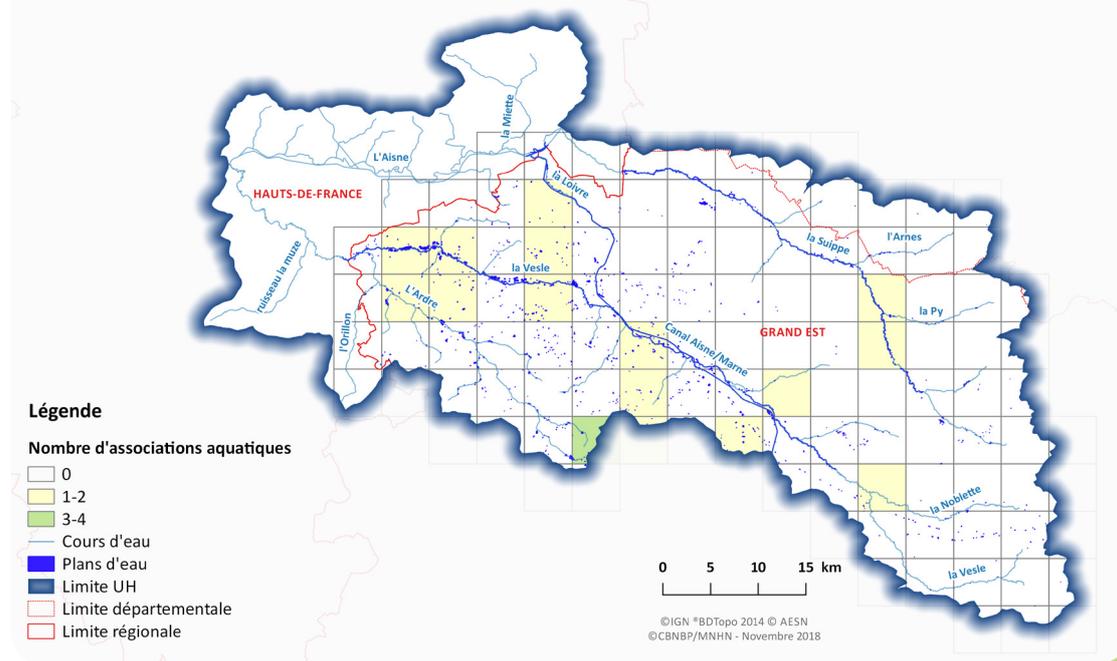
Carte de répartition du nombre de données de végétations aquatiques par maille 5 km x 5 km



Bien que sous-inventoriée, il s'agit d'une unité hydrographique globalement peu diversifiée en végétations aquatiques. Ces dernières sont essentiellement localisées au sein des vallées alluviales, en particulier sur la Vesle. Le reste de l'UH est majoritairement occupée par la champagne crayeuse, qui concentre l'essentiel des activités céréalières et viticoles de la région. Elle est de ce

fait logiquement pauvre en milieux aquatiques, se traduisant par de nombreuses mailles sans données. De plus, l'absence de secteurs riches en mares et en plans d'eau et l'aménagement des cours d'eau, comme par exemple sur la Vesle aux alentours de Reims, a également un impact non négligeable sur les communautés végétales en limitant fortement leur potentialité d'expression.

Carte de répartition du nombre d'associations aquatiques par maille 5 km x 5 km



# Unité hydrographique Aisne Vesle & Suipe (VO.5) Végétations patrimoniales



Alliance phytosociologique	Nom français	Fréq. %	Stat.	Répartition UH
<i>Scorpidio scorpioidis - Utricularion minoris</i>	Herbiers à Utriculaires des gouilles tourbeuses alcalines	-	DHFF, LR CA	Cormicy (51)
<i>Potamion polygonifolii</i>	Herbiers des eaux calmes oligotrophes	1,6	LR CA	Chenay, Saint-Léonard (51)
<i>Hydrocharition morsuranae</i>	Herbiers aquatiques de grandes plantes flottantes	4,4	DHFF, LR CA	Sermiers (51)
<i>Ranunculion aquatilis</i>	Herbiers des eaux calmes peu profondes	5,3	LR CA	Vallée de la Vesle, Sermiers (51)
<i>Batrachion fluitantis</i>	Herbiers des eaux courantes	8,8	DHFF, LR CA	Assez fréquent sur l'Ardre, la Suipe et la Vesle



*Scorpidio scorpioidis - Utricularietum minoris*, association du *Scorpidio scorpioidis - Utricularion minoris*, dans une gouille de tourbière alcaline à Cormicy (51)

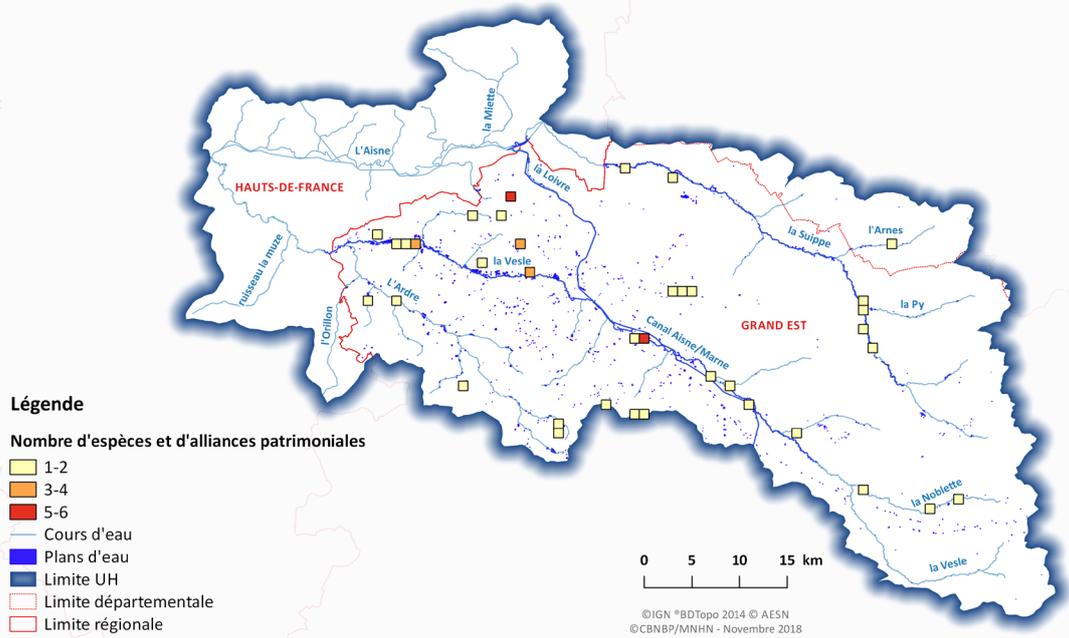
*Potametum colorati*, association du *Potamion polygonifolii*, dans un fossé de marais alcalin à Saint-Léonard (51)



# Unité hydrographique Aisne Vesle & Suipe (VO.5) Secteurs à enjeux



Carte de répartition du nombre d'espèces et d'alliances patrimoniales par maille 1 km x 1 km



Plusieurs secteurs se distinguent par leur richesse en espèces et en végétations patrimoniales et ressortent avec un fort enjeu sur l'UH. Il s'agit principalement de marais alcalins comme celui de Fouialles (RNR « Les trous de Leu ») sur la Vesle en amont de Reims (51) ou ceux du tardenois comme à Chenay et Cormicy (51). Ce dernier site abrite une flore et des végétations exceptionnelles pour l'UH mais

également pour le bassin Seine-Normandie. La plupart des autres sites d'intérêt se concentrent sur le lit majeur des principaux cours d'eau, notamment la Vesle ou l'amont de la Suipe. Enfin, la frange nord de la montagne de Reims ressort avec un enjeu plus modéré sur l'UH. Dans tous les cas, ces sites sont très isolés les uns des autres, en régression et de plus en plus relictuels, notamment dans le cas des marais alcalins de la Vesle.

Un des principaux secteurs à enjeux de l'UH, le marais alcalin de Cormicy, en bordure du massif de Saint-Thierry dans le tardenois (51)



© F. HENDOUX / MNHN-CBNBP

# Unité hydrographique Aisne Vesle & Suipe (VO.5) Flore exotique envahissante



Taxon	Nom français	Fréq. %	Inv.	Dernière mention	Écologie locale	Répartition UH
<b>VASCULAIRES</b>						
<i>Elodea canadensis</i>	Élodée du Canada	11,7	Avérée II	2017	Eaux faiblement courantes à courantes, eutrophes	Dispersé sur la Vesle et la Suipe (51)
<i>Elodea nuttallii</i>	Élodée à feuilles étroites	5,2	Avérée II	2017	Eaux faiblement courantes à stagnantes, eutrophes	Dispersé sur la Vesle (51)
<i>Lemna minuta</i>	Lentille d'eau minuscule	8,3	Avérée II	2017	Eaux stagnantes ou très légèrement courantes, mésotrophes à eutrophes	Disséminé



Les espèces exotiques envahissantes sont assez fréquentes sur l'UH et sont principalement concentrées sur les rivières de la Vesle et la Suipe. Dans la majorité des cas, ces populations ne sont pas très étendues, hormis en aval de Reims dans la Vesle.

Carte de répartition du nombre d'espèces exotiques envahissantes par maille 1 km x 1 km



# Unité hydrographique Aisne Vesle & Suipe (VO.5) IBMR



Nombre de stations DCE comprenant au moins un relevé IBMR	13
Nombre de relevés IBMR sur l'UH	16
Nombre de relevés IBMR nouveaux (2017)	7
Nombre de taxons compris dans les relevés IBMR	89 (dont 60 contribuant au calcul de l'IBMR)
Diversité floristique moyenne par IBMR	16
Notes IBMR	6,36 à 13,43/20

Les relevés IBMR sont répartis sur l'ensemble de l'unité, avec 3 stations sur la Suipe et ses affluents, 5 stations pour la Vesle et ses affluents et 5 stations sur l'Ardre et ses affluents. On remarquera des variations interannuelles de l'indice allant jusqu'à 2 points des stations avec plusieurs passages, quel que soit l'opérateur ou l'année (comme sur l'Ardre à Courtagnon passant de 11,67 en 2012 à 13,43 en 2014). Les notes IBMR sont comprises entre 6,36 et 13,43 avec une moyenne de 10,30, la richesse trophique globale de l'unité est donc moyenne. Elle est cependant variable suivant leurs positionnements, les secteurs en amont ayant une richesse trophique logiquement plus basse. Une seule station DCE présente un niveau trophique faible en tête de bassin de l'Ardre. À l'opposé, la station la plus en aval de la Vesle présente un niveau trophique très élevé. Sur la Vesle, avec un niveau trophique moyen de 8,83, on observe une dégradation notable en aval de l'agglomération rémoise, avec une diminution

de près de deux points de l'indice par rapport aux stations situées plus en amont. Concernant l'Ardre et ses affluents, avec une moyenne de 9,87, le niveau trophique reste élevé sur l'ensemble du cours d'eau, hormis sur la station la plus en amont, et il s'accroît vers la zone de confluence avec la Vesle. Au regard des autres rivières de cette UH, le niveau trophique de la Suipe et de ses affluents est le plus faible (11,13 en moyenne) et semble évoluer assez peu (moins d'un point). Ces résultats ne semblent pas corrélés avec les paramètres « nitrates » et « pesticides » car tous les cours d'eau de l'UH sont impactés, aussi bien en amont qu'en aval. De plus, la Vesle a subi de nombreux aménagements humains localisés dans l'agglomération de Reims ayant un impact significatif sur la qualité des eaux de cette rivière. Sur la Suipe, le secteur amont est peu touché par des aménagements des berges contrairement au secteur aval (secteur de Selles à Condé-sur-Suipe).

Carte de répartition des notes IBMR sur les stations DCE

